



AVANTAGES

- Sans action sur les matériaux synthétiques utilisés en informatique.
- Ne coule pas.
- Effet antistatique contre la poussière.
- Ne laisse aucune trace.



4988980101
4988980500

DEFINITION

Nettoyant antistatique pour toutes les surfaces vitrées, écrans plasma et LCD, paires brises, vitres ; s'utilise aussi pour les surfaces plastiques et stratifiées.

MODE D'EMPLOI

Appliquer sur les surfaces à traiter puis essuyer avec un chiffon doux.

La mise sous tension s'effectue après séchage.

CARACTERISTIQUES

Aspect	liquide limpide incolore légèrement parfumé
Densité à 20°C (ASTM D 4052) :	990 g/l
Indice KB (ASTM D 1133) :	51
pH :	7
Tension superficielle à 25°C (dynes/cm²) :	34

DOMAINES D'APPLICATION

Surfaces vitrées.

Ecrans d'ordinateurs, de téléviseurs, photocopieurs, tous systèmes vidéo à affichage...

Bâtis d'informatique, toners, claviers...

Ecrans de contrôle, GPS...

Retire efficacement les traces de doigt sur les écrans tactiles.

Vitres de protection dans l'industrie.

Pare-brise des voitures, camions, tracteurs, avions, ...

EMBALLAGE

Tonnelet 20 l	réf.2502 O1	x1
Jerrican 5 l	réf.2502 J1	x4
Aérosol 650 ml	réf.4502 A4	x12



FT502 / Indice 11 – 02/02/2019

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.